### ABONNEMENT Saumur:

Un an . . . . . . . 30 fr.
Six mois . . . . . 16
Trois mois . . . . . 8

On s'abonne:

A SATIMITE Au bureau du Journal

ou en envoyant un mandat sur la poste. et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# 

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20
Réclames, — . . . 30
Faito divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS. A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 17 DÉCEMBRE

# A LA CHAMBRE

Vendredi, 5 heures.

Séance de clôture, dit-on; mais cela dépendra da Sénat qui doit statuer à son tour sur le projet des douzièmes.

L'appétit vient en mangeant; c'est pouquoi, non content d'avoir soutiré à la Chambre 824 millions de crédits provisoires, le gouvernement a réclamé aujourd'hui des crédits supplémentaires :

1º Un crédit de 298 mille francs pour les monte-charges de l'Hôtel des Postes;

2º Un crédit de 100,000 trancs pour la rafection de la salle d'attente du Palais-Bourbon; and the same and forward

3º Un crédit de 41 millions 848 mille francs résultant de la suppression de la gestion du service des fourrages à l'entreprise.

La demande du crédit de 100,000 franca a été motivée par une considération de sécurité personnelle ! Il paraît que lorsque les députés se trouveront en contact avec leurs électeurs dans un local plus vaste que la salle d'attente actuelle, ils n'auront plus à craindre le poignard d'un Baffier ou le pistolet d'un Aubertin. Pourquoi? nous avouons ne pas le comprendre.

Quant au crédit de 11 millions 848 mille francs, il est destiné à substituer le système de l'achat direct des fourrages au système de l'achat à l'entreprise. Cette substitution empêchera-t-elle les ventes de fourrages étrangers? Supprimera-t-elle les pots-devin? Ce n'est pes bien sur. Tant qu'il y aura des marchés de fournitures et des Wilson, il y aura des graissages de pattes républicaines; et les intérête privés primeront les considerations patriotiques.

Du crédit affecté au nouvel Hôtel des Postes, nous n'avons qu'un mot à dire, c'est qu'il succède à un premier crédit de 600,000 francs dépensés en pure perte dans l'établissement d'un système de monte-charges qui n'ont pu monter, jusqu'à ce jour, que celles des contribuables. Un joli petit épisode dans le roman des gaspillages de la République.

Succédant à M. René Brice, M. Casimir Périer s'oppose au vote du crédit : le système de l'entreprise simplifie, dit-il, les services de la guerre, tandis que le système proposé aujourd'hui les compliquera d'une façon coûteuse.

Après quelques observations de Vi. le baron Reille, qui appuie le système de M. René Brice, la discussion générale est close et le passage à la discussion des articles décidé par 322 voix contre 208.

Le chiffre de & millions 377 mille francs est adopté par 295 voix contre 225.

Au Sénat, les trois douzièmes provisoires sont votés par 249 voix contre 0.

La Déclaration du cabinet a suivi le Message du Président, comme le bouilli suit la pot-au-feu, dans les diners modestes.

Par respect même pour M. Carnot, la prose des ministres n'avait pas le droit d'être moins banale que celle du Président: les ministres ont été sur ce point à la hauteur de

La Déclaration ministérielles et ermine par une superbe énumération des travaux utiles à accomplir : il y a là incontestablement de quoi remplir l'existence de plusieurs Parlements républicains. Mais le Parlement ne travaille pas toujours, on le sait; il lui faut, à lui aussi, ses houres de récréation, pendant lesquelles il ne peut que s'amuser à démolir les ministres. Plus que jamais il est probable que l'exécution de ce magnifique programme ne sera même pas ébauchée.

Le cabinet a obtenu séance tenante ses trois douzièmes provisoires, mais, cédant aux sommations du partiradical, il n'a pas osé poser la question de confiance, sur la-

quelle il eut peut-être subi, dès le commencement, un échec mortel.

Son humilité semble donc lui assurer au moins trois ou quatre semaines d'existence.

### CHRONIQUE GÉNÉRALE

Une nouvelle invraisemblable!

Le ministère se disposerait à installer M. Poubelle, préfet de la Seine, à l'Hôtel-de-Ville, malgré l'opposition du Conseil muni-

On se rappelle de quelle façon les conseillers municipaux ont accueilli la première tentative d'emménagement du malheureux préfet; on peut penser aisément combien cette installation sera difficile à opérer et la chose ne se fera certainement pas sans gra-

buge. Les conseillers municipaux ont, en effet, déclaré nettement à maintes reprises que les appartements que voulait occuper M. Poubelle en qualité de préfet étaient destinés au futur maire de Paris et ne seraient jamais livrés qu'à l'élu de la commune de romente, que esperado ela-

On lit dans le Figaro:

« Le premier acte du général Logerot, en arrivant au ministère de la guerre, a été de supprimer le bureau du service de la presse, où tous les journaux recevaient des communications directes du ministre, quand il lui plaisait d'en adresser.

» Quelques-uns l'en blâment; nous pensons, au contraire, que le nouveau chef de l'armée a bien fait; la défense nationale n'a qu'à gagner à ce que l'on ne parle que le moins possible de ce qui se passe. »

A propos de la condamnation à 3 mois de prison de M. Carvalho, le même journal dit:

« Ici, comme toujours, comme hier encore dans l'affaire Wilson, la justice laisse échapper les coupables de marque. M. Carvalho paie pour tout le monde - même pour la fatalité - et la magistrature se tient

» L'opinion publique attendait une appréciation plus équitable et plus haute des responsabilités. »

L'Agence Havas a fait savoir, hier soir, que M. Cervalho a interjeté appel du jugement qui le condamne à 3 mois de prison.

### las fit farethed entend in the LE MONUMENT DE CARNOT

M. Floquet, président de la Chambre des députés, et M. Le Royer, président du Sénat, viennent d'adhérer à l'initiative prise par le Siècle d'élever, à Paris, un monument au « grand Carnot ».

L'arrêté réintégrant M. Goron dans les fonctions de chef du service de la sureté a été signé hier par M. Bourgeois, préfet de

M. Goron a repris ses fonctions aujour-

Le Tresor public tirera, lui aussi, grand profit du testament de Mite Boucicaut.

Comme tous ses légataires étaient des étrangers pour elle, les droits de succession seront les plus forts : on ne les évalue pas à moins de 6 millions.

Disons, à ce propos, que c'est l'Assistance publique qui est légataire universelle de Mme Boucicaut, et que c'est par ses soins qu'aura lieu la délivrance des legs particu-

Une réunion des diverses associations de la presse parisienne va avoir lieu à l'eflet d'élever une statue à M. Boucicaut. en remerciement du legs fait par elle à la presse.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

America al vince obst

- Demandez à cotrer aux éplucheuses, puisque vous savez faire les reprises, ajouta sa femme, cela vaudra mieux pour Rosen. Ce n'est pas une filature ici, mais un tissage. Les ouvriers, bien payés, sont traités avec une grande sévérité.

Mina ayant ainsi prie connaissance des lieux, il fut convenu qu'elle reviendrait, le lendemain, solliciter de l'ouvrage, ses vieux amis désirant la voir casée avant leur départ.

L'après-midi avançait, il fallut songer au retour. On marchait doucement, causant avec amitié.

Lorsqu'on rentra en ville, il était tard. Rosen, houreuse de sa promenade, fière de sa gerbe embaumée, babilla pendant tout le souper

et s'endormit à peine couchée. Le lend-main, vers neuf heures, la jeune fille partit pour l'usine Abril et Kerven, résolue, si elle échouait dans sa démarche, de retourner à Lille. Il n'y avait plus pour elle maintenant qu'un objectif : l'enfant. Cet amour dévoué, impersonnel,

croissait dans son cœur avec des promesses et des ardeurs inattendues. Mina lui offrait en holocauste, sa fierté et toutes les exigences de son cœur. Les souvenirs les plus douloureux, les plus vivaces, faisaient silence, tenus en bride par une volonté enfin maîtresse d'ellemême.

- Allons-nous demeurer dans une des jolies petites maisons à fleurs, Min 1? dit Rosen, qui, bien enveloppée à cause de la fraîcheur du matin, éprouvait un grand plaisir à se sentir dehors et à remuer ses pieds agiles.

- Peut-être... elles te plaisent?

- Oh l'oui, je pourrais jouer devant la porte, pvis j'aurais un jardin à moi, n'est-ce pas?

Elles arrivaient près de l'usine.

Une grande activité remplaçait le calme de la veille. L'énorme cheminée envoyait des tourbillons de fumée dans l'atmosphère, d'une grande limpidité. On entendait le bruit des métiers, tout un bourdonnement de ruche en travail; mais, audesaus, s'étendait le ciel bleu; un air pur, venant des hauteurs, chassait ou modifiait les émanations nuisibles. Enfin, la verdure, jetant sa note geie au milieu du grincement des machines, allégeait le fardeau du travail humain.

Nulle comparaison ne pouvait s'établir entre cette usine et celles de la ville.

Ce ne fut pas sans émoi que Mina se dirigea vers

les bureaux.

Le directeur, un homme d'une cinquantaine d'années, au maintien correct et impassible, se trouveit soul dans le cabinet.

Il leva les yeux sur la nouvelle venue.

Celle-ci formula sa demande, non sans un léger tremblement dans la votx.

- Ainsi, vous savez repriser le linge?

- Oui, monsieur.

Puis vint l'inévitable question : - Avez-vous déjà travaillé dans une usine?

- Oui, pendant quatre mois, chez M. Stephen.

Le peu de bienveillence empreint sur la figure du directeur disparut.

- Ah! fit-il.

Ensuite, après un rapide coup d'œil sur le tableau mobile des cadres de l'usine affiché à sa droite, il dit :

- Nous n'avons aucun vide au groupe des éplucheuses.

Il la congédiait de la main.

Mina aurait voulu insister, elle n'osa pas, et sortit en baissant la lête: les larmes lui venajent

Combien pourtant elle eut désiré refaire la santé de Rosen dans cet air pur, et sortifier son propre cœur, avant de retourner près de ses amis!

Au moment où elle s'avançait vers la barrière d'entrée, celle-ci s'ouvrait toute grande, sous la

main du concierge, devant un homme d'une trentaine d'années, à touroure distinguée. Ce dernier, saluant poliment, entra de l'air dégagé d'un maître. En voyant devant lui une jeune fille qui pleurait, il crut à un renvoi.

- Travaillez-vous à la manufacture? dit-il à Mina, qui, faisant un pas en arrière, s'arrêta confuse.

- Non, monsieur, balbutia t-elle, je venais solliciter un emptoi, mais il n'y a plus de place aux éplucheuses.

- Vous ne savem pas lisser ?

Blie répondit d'une manière négative.

Il regardait tour à tour la jeune fille à la tenue modeste et l'enfant aux yeur bieus, enfin se déci-

- Attendez un mement.

Bt, poursuivant son chemin, il entra dans les bureaux.

Mina se reprit à espérer, car elle reconnaissait le maître. Si le doute cût pu exister, la vue de l'élégante voiture que l'on remisait, du beau chaval qu'un palefrenier conduisait à l'écurie avec toutes sortes de précautions, l'aurait fait dispa-

Au bout de quelques minutes, un commis lui at signe de rentrer.

Elle retrouva le directeur à son bureau; mais, au fond de l'appartement, elle aperçut le jeune

### LE NON-LIEU

Sous ce titre, l'Eclaireur, de Rennes, publie l'article suivant:

La chambre des mises en accusation de la Seine vient de rendre un arrêt de non-lieu en faveur de Wilson, Gragnon et Goron.

Telle est la grande nouvelle du jour qu'il nous faut expliquer en deux mots.

Une double moralité, - immoralité serait plus exact — se dégage de cette solution judicisire prévue par tous.

Nous ne sommes pas étonné de ce résultat, sachant bien que des personnages aussi considérables que les prévenus d'hier ont des grâces d'Elat pour ne jamais être poursuivis ou pour être acquittés si la justice fait le simulacre de s'occuper d'eux.

Il n'y a eu, en effet, dans tout cela qu'un simulacre destiné à tromper le bon public.

Rappelez-le vous bien, lecteurs, Wilson, Gragnon et Goron n'ont été poursuivis que pour un seul fait : la substitution des pièces du dossier de l'affaire Caffarel.

La justice n'était saisie que de cette question spéciale, entièrement distincte des tripotages, des abus d'influence et des ventes de décorations dont M. Wilson a été accusé de s'être rendu coupable.

Le non-lieu ne blanchit en aucune façon le tripoteur Wilson, il importe de bien le préciser, car on pourrait croire communément que la Chambre des mises en accusation avait examiné les charges écrasantes accumulées contre le gendre de l'ex-Prési-

La situation est maintenant celle-ci:

A une audience de l'affaire Coffarel, il est ressorti des débats, par la confrontation de deux fligranes et avec la certitude de l'évidence malérielle, que des lettres avaient été substituées et remplacées par d'autres.

Les pièces ont été enlevées. Point indiscutable.

Cet enlèvement commis par un fonctionnaire ou ses complices est un crime puni des travaux forces à temps (art, 173 du Code pénal); mais par qui ont été enlevées les pièces?

C'est ici que la justice s'embarrasse.

Oui, répond-elle, les pièces ont été enlevées; oui, il y a eu crime, mais ce n'est ni Wilson, ni Gragnon, ni Goron.

Qui donc?

avec rapidité.

bles?

Si le coupable n'est pas là, il est ailleurs, de toute nécessité.

Et le non-lieu retombe terriblement sur le beau-père qui a eu le dossier entre les mains, sur M. Grévy que l'innocence des autres accuse singulièrement d'avoir voulu sauver son gendre en faisant disparaître des lettres compromeitantes.

Cette question de substitution est en somme peu importante par rapport aux filouteries colossales jetées à la tête de Wilson et sur lesquelles l'opinion s'est si vigoureusement prononcée.

Trompe-l'œil que tout cela. On a voulu donner le change à l'opinion en poursuivant Wilson. On le poursuit pour un fait absolument étranger aux tripotages, pour déclarer après qu'il est innocent de toutes les infamies dont on l'accuse.

homme qui lui avait parié; ce dernier, du reste,

ne lui accorda pas même un regard, il écrivait

- Mademoiselle, dit le directeur, vous êtes

Pais, se ravisant, il se rapprocha du bureau

- Où les logera-t-on, monsieur? On fait des

réparations à la maison des Vardel, dans laquelle

se trouvaient encore quelques chambres disponi-

admise à l'atelier des éplucheuses.

voisin, en disant à demi-vois :

L'opinion publique ne sere pas la dupe.

Les tripotages, les concussions, les marchandages de croix, l'énorme réquisitoire dressé contre Wilson par le journal Paris et la commission d'enquête, les nouveaux scandales relevés ces jours ci encore, contre le gendre de M. Grevy, par le Petit Journal, n'ont pas été examinés par la Justice.

Rien n'est terminé et tout commence. Le grand criminel qui avait trouvé à l'Elysée un asile inviolable, qui avait transformé la présidence en Agence véreuse, est toujours libre, on ne s'occupe pas de ses forfaits.

Après ce non-lieu insignifiant, on va l'abandonner, on pense avoir donné à la justice populaire une satisfaction suffisante et on n'en parlera bientôt plus.

Il sera donc alors prouvé qu'aujourd'hui, pour échapper à la magistrature, il suffit d'être haut placé, d'être le gendre du chef de l'Élat pour commettre des faux, des concussions et vendre des croix d'honneur!

Wilson désormais ne sera plus inquiété. Il restera un exemple vivant de l'égalité ré-

Il est accusé de malversations épouvan-

Pour le mieux acquitter on ne les examine même pas, et on réduit en une vulgaire affaire de substitution de pièces, un des procès les plus scandaleux du XIXº siècle!

Pendant que la justice se montre si clémente pour Wilson, une autre justice, dans le Cher, a condemné, il y a quelque temps, à six jours de prison un enfant de quatorze ans, pour vol d'un gâteau d'un sou!

Quand on voit de telles atrocités et de tels contrastes, on comprend la Révolution.

Les megistrets peuvent rendre des nonlieu en saveur de Wilson tant qu'ils voudront, ils ne pourront infirmer un verdict, incassable et souverain celui-là, la condamnation par l'opinion publique. - GABRIEL

### AH! ÇA IRA! ÇA IRA!

Qui ne se souvient de la fameuse conférence de M. Spuller sur le « Ca ira/ » qu'il saluait d'un cri d'enthousiasme.

La République française, qui applaudit le e Ca ira/» quand M. Spuller le chante, s'indigne de trouver dans un journal français ce qu'on va lire, emprunté au Phare du Littoral:

« .... Aubertin n'était pas une nature simplement douce, un caractère peu enclin à la violence. C'était aussi un esprit cultivé et porté à la rêverie, une créature bonne et primitive que n'avait jemais rebutée le traveil, jamais les vicissitudes de la vie. jamais l'angoisse des heures sans pain. Toujours sa probité avoit été exemplaire. Il était un de ceux dont le people dit, avec sa naiveté d'expression, « qu'il n'aurait pas fait mal à une mouche ». De plus, il était poète, c'està-dire penseur, raisonnant les choses, philosophant.

» Malgré cette certitude de la répression et cette assurance que sa tête paierait peutêtre son crime, Aubertin n'a pas hésité. Il a

soigné, dans lequel il laissa Mile Klarz, en lui

Une femme de quarante ans environ, encore

- Attendez-moi ici.

Puis il entra dans l'habitation.

tout prémédité avec sang-froid, tout celculé. Son coup devait fatalement réussir. Il s'est trouvé, par un pur basard, que la balle sans air n'e pas eu assez de force pour pénétrer. autrement, M. Perry était un cadavre et sa belle ame s'en allait à Dieu.

» On sait le but d'Aubertin, but avoué, reconnu, affirmé presque avec fierté. M. Ferry était un « fléau » — il ne l'est plus, croit Aubertin - et une association secrète de vingt citoyens s'était formée pour débarrasser la France et l'humanité de ce « fléau » vivant. Ce n'est certes pas la première fois que pareil complot se combine dans l'ombre pour aboutir à la suppression d'un homme qui gene l'opinion publique et que la conscience universelle des honnétes gens a depuis longtemps condamné.

» De tout temps, il s'est trouvé de la sorte des créatures que l'esprit du mal irrite et qui s'insurgent contre toutes les monstruosités latentes, il s'est toujours rencontré à côté d'un homme néfaste dont la mauvaise nature vit du malheur des autres, à côté d'un lyran qui opprime par orgueil tout un peuple, comme à côté d'un député auquel rien ne répugne pour la satisfaction de son ambition personnelle, il s'est toujours rencontré, dans l'ombre projetée par la silhouette sinistre de ces gens-là, le conspirateur aiguisant un poignard pour la vengeance.

. Leur culpabilité doit peser bien peu dans la balance de la justice. On voit souvent de si odieuses iniquités demeurer impunies, qu'on en vient à comprendre le nihilisme où qu'il soit, et, sans le professer, à faire preuve envers lui d'une charitable indulgence... »

Il faut reconneître, pour être juste, que c'est un écho très offaibli du Ca ira/ ça iral» qui faisait la joie de M. Spuller.

La glorification de l'assassinat ne change pas de nature, parce qu'elle ne se produit pas aux mêmes époques.

Attacher les « aristocrates à la lanterne » ou perforer l'aristocrate Ferry, cela se res-

semble joliment. Si l'on demandait à la République française ce qu'elle pense des assassinats du 14 juillet, que répondrait-elle? — Qu'elle illumine pour célébrer les actes des Aubertins de ce

Eh! bien, le Phare du Littoral dira qu'il illumine pour célébrer les Aubertins de son temps à lui.

Ah! ça ira, ça ira, ça ira!

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 décembre. Le marché de nos rentes est un peu plus faible et la spéculation se renferme dans une réserve prudente. On a détaché aujourd'hui le coupon sur notre 3 0/0 qui termine à 81.52 et le 4 1/2 à

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,420. Les obligations foncières et communales ont un bon mouvement d'affaires que justifie l'excellence tre. Les titres de 1879, 1880 et 1885 sont particulièrement demandés en vue de la plus-value

prochaine apportée par les cours. La Société Générale se maintient solidement à 453.75. Les transactions ont lieu surtout au comptant, le dernier bilan arrêté au 30 novembre cons-

de cette salle dont la porte donne sur le chemin?

pu donner quelques raisons.

de reproche de son associé.

quel acier !

liarité de l'enfance.

- Il est pourtant très poli.

- Oh! j'y ai déposé des vieilleries. Tu aurais

- Avec Abril, j'aurais essayé; mais avec ce

diable de Kerven, rien à débattre. J'aimerais

mieux supporter dis colères d'Abril que deux mels

- Oh! très poli; mais à la moindre discussion

La mastresse du logis, saisant le mouvement de

- Que vous avez de jolies fleurs, madame, dit

Roseo, s'adressant à Mae Humphrey avec la fami-

Depuis cinq minutes, la petite contemplait une

(A suivre.)

quelqu'un qui prend son parti, ouvrit la porte.

Les deux sœurs étaient restées à la même place.

de ses ordres, l'acier paraît sous le velours, et

tate une augmentation sensible dans les bénéfices. La Banque d'Escompte s'inscrit à 458. Les bénéfices que lui procurent les nombreuses affaires auxquelles elle s'intéresse ne tarderont pas à pousser

les cours aux environs du pair.
Les Dépôts et Comptes Courants sont fermes à

La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 francs net d'impôt. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 francs et sa réserve staturaire de 500,000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026, en augmentation de 61,510 francs sur le report de l'année précédente.

Le canal de Corinthe est immobile à 230. On

dit que le Comptoir d'Escompte a consenti une avance de cinq millions afin de permettre à la compagnie de continuer ses travaux. Il est fort douteux que cette somme soit suffisante même pour le moment, car on ne parle rien moins que de la réfection totale de l'œuvre et de la mise à exécution d'un nouveau plan, l'ancien étant reconnu presque impraticable.

L'action de Panama se négocie à 326.

Nos chemins de fer sont firmes.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAUMUR

### Elections consulaires

Demain dimanche, 18 décembre, auront lieu, à la mairie de chaque chef-lieu de canton, les élections pour le renouvellement partiel des membres du Tribunal de Commerce de Saumur.

Les candidats sont:

Juges: MM. VICTOR BORET et ACHILLE GIRARD.

Juges suppléants: MM. Louis FOY et FLORESTAN BAUGÉ

Nous ne saurions trop insister auprès de MM. les électeurs consulaires, pour les engager à user de leur droit électoral et à se présenter devant les urnes du scrutin demain di manche 18 décembre, en aussi grand nombre que possible. Ce n'est pas seulement un droit, meis un devoir ; ils n'y failliront pas.

### Théâtre de Saumur. Dimanche 18 décembre 1887, à 2 heures du soir,

CONFÉRENCE publique et gratuite sur les Vignes américaines, par le délégué départemental, M. BOUCHARD.

### OBJET DE LA CONFÉRENCE

Moyens de défense contre le phylloxéra; Les vignes américaines; Principales espèces et variétés de portegreffes :

Nécessité du greffage; Causes d'insuccès et de réussite.

### VACANCES SCOLAIRES

Nous avons apponcé que les vacances dans les collèges, augmentées du congé accordé par le Président de la République, commenceront le vendredi soir 30 décembre et se termineront le vendredi matin 6 jan-

Les écoles primaires vaqueront les 2 et 3 janvier. De plus, les classes du mercredi pourront être reportées au lendemain

ASPHYXIE. - Le 13 décembre, une femme demeurant au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, Mm. Brindamour, dont le fils est atteint de la rougeole, faisait venir un médecin. Celui-ci, après avoir délivré son ordonnance, conseilla surtout de tenir la chambre chaude.

M= Brindamour se mit à exécuter l'ordre du médecin dans toute sa rigueur. Elle commença par sermer hermétiquement toutes les ouvertures, portes et fenêtres, et alluma un calorifère.

Le soir, le dégagement d'acide carbonique endermit cette semme plus promptement que d'ordinaire; elle se coucha et un sommeil de plomb s'empara d'elle.

Le lendemain matin, sa belle-sœur, Mae Alloin, vint prendre des nouvelles de son neveu; elle frappa plusieurs fois à la porte sans pouvoir se faire ouvrir.

Inquiète, elle court chercher M. Guitton, son beau père, qui, n'entendant rien, pénétra dans la chambre en brisant un carreau de la fenêtre.

Mme Brindemour était inanimée dans son

On envoya chercher le docteur Coutant

Elle remercia; en même temps son regard fraîche et agréable, travaillait à une fenêtre donreconnaissant alla chercher celui du maître, dont nani sur l'autre face du jardin. les yeux se levèrent enfin sur elle. - Vous pouvez venir demaio, continua le direc-

- Tu vas être contrariée, Louise, lei dit son mari, sans préambule, il faut que nous logions près de nous une ouvrière pendant quelques

jours, la dernière maison est en réparation. - Par exemple, intercompit Mae Humpbrey en

quittant son ouvrage, qui encore? - Une nouvelle... de chez Stephen.

- Es-tu fou, de m'amener une de ces filles? - Ce n'est pas moi qui le l'amène le moins du monde, je l'ai même refusée; mais voilà que M. Kerven, arrivant juste au moment de son départ, s'apitoie et désire qu'on la reçoive. Bref,

il te prie de la loger dans le bas côté. Sa femme le regarda en face, d'un air interrogateur. - Non, dit-il, répondant à sa peusée, il l'a vue

aujourd hui pour la première fois.

- Il va falloir faire tout un déménagement, grommela-t-elle en se levant.

- Veux-lu que je t'envoie un homme? - Non, est-ce si pressé? - Elle attend dans le jardio. Tu ne te sere pas BOURSE DE PARIS DU 46 DÉCEMBRE 4887.

corbeille de myogotis, vrai nid de turquoises.

Rente 3 0/0 amortissable . Obligations du Trésor. .

# M. Kerven parut réfléchir un instant.

- La grande salle et le cabinet qui tiennent à votre demeure sont inoccupés, ce me semble, on pourrait y mettre ces jeunes filles en attendan!; voyez cela avec voire femme, Humphrey, et revenez vite, ce travail presse.

Ensuite, il se remit à écrire, comme quelqu'un qui a bien autre chose à faire que de s'occuper des ouvriers et de leurs logements. Le directeur hésita une seconde, puis il sortit en indiquent à Mina de la suivre.

Le trajet fut court, pas une parole ne s'échangea entre eux. Il ouvrit la porte d'un jardin fort

qui déclara qu'il y avait eu un commencement d'asphyxie. Cependant, les soins prodigués à la malade lui firent peu à peu | reprendre connaissance; mais, avant-hier, alors que l'on conservait quelque espoir de guérison, Mme Brindamour expirait à 9 heures du soir.

L'état de l'enfant est très grave.

Nous lisons dans l'Union de l'Ouest:

a On nous sollicite de divers côtés pour proposer des candidats à la succession de l'honorable et regretté M. Chevalier. Nous ne méconnaissons pas qu'il y ait intérêt et urgence à n'être pas pris au dépourvu par le décret de convocation des électeurs, et nous partageons tout à fait l'avis de nos correspondants, qui demandent que les Conservateurs préparent leur accord, comme si la période électorale devait s'ouvrir demain.

En ce qui nous concerne, nous répondrons, d'abord, que partisan très décidé et très discipliné de l'Union conservatrice, qui a rendu si forte la position des Conservateurs en Maine-et-Loire, nous ne devons et nous ne voulons prendre aucune initiative, parce qu'elle paraîtrait vouloir usurper, par impatience ou amour-propre de parti, sur le choix muri et la direction prudente, que nous attendons de notre Comité conserva-

» Du reste, et c'est la seconde réponse que nous pourons faire à nos correspondants, le Comité conservateur de Maine-et-Loire ne s'est laissé devencer par personne. C'était son devoir de se préoccuper, sans délai, du remplacement de M. Chevalier, et

il n'y a pas manqué.

Nous savons, car on n'en a pas fait mystère, que plusieurs candidatures ont été proposées, étudiées et discutées, toutes très honorables et présentant des titres sérieux aux suffrages de l'union des conservateurs ; et après échange d'observations et de consultations entre les hommes les plus notables, déjà honorés de la confiance de leurs concitoyens, le Comité conservateur a fait choix du candidat qu'il proposera et recommandera à la libre ratification des électeurs. Il ne nous appartient pas de devancer la parole du Comité, ni de faire le jeu de nos adversaires politiques par une désignation prématurée. Tout l'objet de cette note était, en répondant à de légitimes préoccupations, de rassurer les Conservateurs sur l'intégrité de leur représentation à la Chambre des députés. Ils ont raison de vouloir que l'on prépare et que l'on rende certaine l'élection d'un député conservateur en remplacement de M. Chevalier. Nous pouvons leur affirmer que, par les soins de leur Comité conservateur électoral, la chose est faite et bien faite. - J. A. P

### La révocation du maire de Chemellier (Canton de Gennes)

Le 20 novembre dernier, l'honorable maire de Chemellier, M. Baudin, recevait notification de l'arrêlé suivant :

Le préfet de Maine-et-Loire, chevalier de la Légion d'honneur, Yu l'art. 36 de la loi du 5 avril 1884,

Considérant que M. Baudin, maire de Chemellier, requis de prêter son concours aux agents des contributions indirectes, à l'occasion d'une visite chez un débitant de boissons de cette commune, a excité le propriétaire du débit à s'opposer à cette perquisition, laquelle n'a pu avoir lieu;

Considerant qu'en agissant ainsi, M. le maire de Chemellier a gravement méconnu ses devoirs,

Article premier. - M. Baudin, maire de Chemellier, est suspendu de ses fonctions. Art. 2. - M. le sous-préfet de Saumur est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Le Préset, signé : BARDON. Angers, le 12 novembre 1887.

Après en avoir pris connaissance, M.

Baudin répondit à M. Bardon par la lettre que voici :

« Chemellier, 20 novembre 1887.

» Monsieur le Préset.

» Je viens de recevoir à l'instant, par la gendarmerie et non par la voie administrative, l'arrêté en dete du 12 novembre, par lequel vous m'avez suspendu de mes fonctions de maire.

» Je ne puis que protester contre la mesure grave que vous avez cru devoir prendre à mon égard, en raison surtout des motifs, entièrement inexacts, que vous in-

voquez à l'appui.

» Je vous ferai observer tout d'abord que vous me condamnez sans que j'aie été mis en demeure de fournir la moindre explication à votre administration, et qu'un tel procédé est pour le moins absolu et arbitraire.

» Ces explications, je crois cependant devoir vous les donner, autant pour ma satisfaction que pour mes administres qui, depuis de longues années déjà, ont bien voulu me donner leur confiance.

» Vous prétendez que j'ai méconnu mes devoirs en refusant de prêter mon concours aux agents des contributions indirectes à l'occasion d'une visite chez un débitant de boissons de ma commune et que j'ai excité le propriétaire du débit à s'opposer à cette perquisition, laquelle n'a pas eu lieu.

» J'affirme, de la manière la plus formelle, n'avoir jamais été requis par les agents des contributions indirectes pour faire une perquisition chez les débitants de

- De Voici exactement ce qui s'est passé: Les agents des contributions sont venus chez moi m'inviter à les accompagner pour faire des perquisitions dans les caves de plusieurs propriétaires de la commune, notamment chez M. Jean Ciret. Ils ont sjouté que ce dernier avait refusé d'ouvrir sa cave, qui est attenante aux bâtiments occupés par Perdriau, aubergiste. Je ne fis aucune observation et je les accompagnai immédiatement chez M. Ciret, propriétaire, et non débitant, qui refusa formellement d'ouvrir sa cave, disant qu'elle n'était loués à personne.
- » Il n'y a donc eu de ma part aucune excitation au mépris de la loi et je me suis précisément refusé de signer le procèsverbal rédigé par les agents des contributions indirectes, parce qu'il contenait des allégations contraires à la vérité, en relatant que j'avais engagé M. Ciret à ne pas

déférer à l'invitation de ces agents.

» Vous pouvez juger maintenant, Monsieur le Préset, si les saits sont vraiment de nature à motiver la mesure de rigueur que vous venez de prendre à mon égard. Vous ne l'auriez pas pensé, s'ils vous avaient été rapportés exactement, à moins qu'une pensée politique n'ait déterminé la mesure arbitraire que vous avez prise, qui n'atteint nullement mon honorabilité et qui ne fait qu'augmenter à mon égard l'estime et la confiance de mes administrés.

» Agréez, Monsieur le préset, l'assurance

de ma parfaite reconnaissance.

Le 30 novembre dernier, M. Grévy révoquait M. Baudin.

» Signé: BAUDIN. »

C'est par cet ecte peu digne que le beaupère du citoyen Wilson terminait sa car-

rière présidentielle. Comme on le voit, ajoute avec raison le Journal de Maine-et-Loire, c'est sur la dénonciation d'un calomniateur, qui n'a voulu se faire connaître qu'à M. le préset, que ce magistrat frappe brutalement un maire sans

se renseigner et sans daigner même l'entendre. Peu importe d'ailleurs que l'accusation fut vraie ou fausse; le but était d'expulser un maire conservateur; ce but est atteint

Cependant, l'honorable M. Baudin, loin d'encourir un blâme dans la circonstance, ne mérite que des éloges, il a rempli son devoir en refusant de s'associer à une véritable violation de domicile. Mais sous la R. F. où les portes des honnêtes gens sont enfoncées et où tous les ménagements sont réservés aux tripoteurs de haut parage. c'est un honneur pour M. le maire de Chemellier d'être victime de l'administration républicaine.

Ses compatrioles l'ont d'ailleurs fort bien compris, en l'élisant délégué sénatorial par neuf voix sur dix volants.

### L'alcoolisme

Sur 5,704 malades, dont 3,773 hommes et 1,934 femmes, traités à l'asile de Sainte-Gemmes, pendant une période de dix ans (4876-4885), on a compte 530 alcooliques, soit 432 hommes et 98 femmes.

Depuis vingt-cinq ans, dit le Maine-et-Loire, la proportion des alcooliques a varié dans les limites de 46,2 à 30 0/0 pour les hommes et 1,7 à 7,7 0/0 pour les femmes. Cette progression est surtout sensible dans les cinq dernières années. En 1885, elle s'est considérablement élevée jusqu'à la proportion exceptionnelle de 43,5 pour les hommes; elle est restée stationneire pour les femmes. La prédominances des alcooliques de l'année 1885 est attribuée, en général, aux excès de boissons provenant des eauxde-vie de commerce et des alcools de qualité inférieure.

Les formes de folie les plus observées ont été, en premier lieu, la démence, c'està-dire l'affaiblissement et la dégradation progressive des facultés intellectuelles; la manie, l'agitation, l'exaltation des facultés qui surviennent plus particulièrement à la suite de l'abus de l'abus du vin, n'occupant que le second rang.

M. CARNOT ET CHALOCHE

Dans les archives du chartrier de l'abbaye de Chaloché (Maine-et-Loire), il existe la liste des derniers abbés de ce couvent, dans laquelle on relève les noms suivants :

Marc-Antoine de Beaurepaire, 24 décembre

1689, mort le 3 juin 1727; Eustache Maifildire, docteur de Sorbonne, 1727,

mort le 6 août 1739; Joseph-Hubert Carnot, docteur de Sorbonne, procureur général de l'ordre de Cîteaux et visiteur apostolique de celui de Fontevrault. 1739, démissionnaire en 1759, mort le 7 mars 1763.

Joseph-Hubert Carnot fut l'avant-d roier des abbés de Chaloché, dont l'ordre disparut en 1790. Il était l'oncle du grand Carnot et le grandoncle de M. Carnot, sénateur, père de M. Carnot, Président de la République.

L'abbaye de Chaloché est située à trois kilométres de Seiches, sur la commune de Chaumont;

ses dépendances sont considérables. Cette vaste propriété appartient à Mªo Renault-Lagrange.

(Journal de Maine-et-Loire.)

### L'ASSASSINAT DE VEIGNE

Les recherches de la justice ont amené l'arrestation de deux personnes sur lesquelles pèsent de graves soupçons. C'est le mari et la femme, habitant près le Moulin-

L'enquête se poursuit toujours avec acti-

### TOUJOURS A L'ÉPICERIE CENTRALE

Cette maison vient de recevoir e La Panfuline », le meilleur produit à détacher que la chimie sit découvert jusqu'à ce jour, sans aucune odeur, enlevant sans effort les taches sur toutes les étoffes, et sans laisser de

Etendu d'eau, il rend aux galons d'or et d'argent et aux matières précieuses leur éclat primitif. - Le flacon, 1 franc.

### Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 17 décembre,

Carmen, opéra-comique en 4 actes, musique de G. Bizet, avec le concours de Mª Galli-Maria. Dimanche 18 décembre,

MATINEE A 1 MEURE 1/4 Le Bessu ou le Petit Parisien, grand drame.

### Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NEB

LUNDI 19 Décembre 1887.

# La Fille du Tambour-Major

Opérs-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. H. Chivot et A. Duru, musique de Jacques Offenbach.

Les principaux rôles seront joués par M. Sabin (Monthabor), M. Delvoye (le lieuteoant Robert), M. Drouville (Griolet), M. Molivier (le duc de Della Volta), M. Berger (le marquis Bambini), Mus Doux (Stella), Mus Rita Lelong (la Duchesse), Mile Carré (Caudine).

LE VIN AROUD & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la **CHLOROSE**, PANEMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, phen, 102, r Richelieu, PARIS, & Phin

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# Le Lieutenant Gauthier

ÉPISODE DE LA GUERRE DE CRIMÉE

- » Exaspéré de tant de despotisme, le prince se laissa aller à la colère que faisait naître son désespoir, et prononça des paroles qui irritèrent sa mère et l'Empereur. Celui-ci tui donna ordre se se rendre le lendemain même à Irkoutsk, en Sibé-
- . C'était l'exil! L'exil, parce qu'un jeune homme aimait. L'exil, parce qu'un gentilhomme voulait faire son devoir d'honnête homme.
- » La société commença à nous railler, et nous dûmes nous retirer, il le fallait forcement, car j'allais être mère, et neuf mois après to vins au monde à Lille où ma mère at moi nous nous retirâmes, pour cacher notre honte.
- » Il était défende au prince d'écrire en France, ou d'en recevoir des lettres, sans que auparavant d'être envoyées ou remises, elles fussent lues par le gouverneur; mais par un voyageur qui se rendait à Irkoutsk, je pus faire part à Porthikoposs de ma situation et de la naissance de son enfant, à

qui j'avais donné son prénom et qui était tout son portrait.

- » Au retour du voyageur, je reçus une lettre de lui, dens laquelle il me disait qu'il allait faire tout son possible pour s'échapper et ne plus mettre les pieds en Russie.
- » A ce moment, ma pauvre mère vint à mou-
- » Le prince ne put sens doute réussir à mettre son plan à exécution, et une année après, on lui permit de m'écrire pour me dire que Nicolas I. lui offrait de lever l'exil à condition qu'il épouserait la femme qu'il lui avait choisie, et renoncerait à moi pour toujours. Mais lui, Porthikopoff, allait refuser, puisqu'il m'avait donné sa parole.
- C'était digne cela! m'écriai-je, rempli d'orgueil, et content de ne pas trouver une occasion de rougir de mon père.
- Et grand, ajouta ma mère, dont l'œil rayonna de joie. Elle continua:
- Mais pouvais-je consentir à un pareil sacrifice ! non, mon égoîsme n'allait pas jusque-là.
- . Je domptai mon amour-propre de femme et je lui écrivis d'accepter l'offre du Tzar, puisque moi-même j'allais devenir l'épouse d'un autre qui passait sur la position qu'il m'avait faite, et reconnaissait mon fils comme étant à lui.
  - Mais ce n'était pas vrai ?
  - Non, c'était pour le sauver.

- Quelle sublime abnégation ! Oh ! ma mère. Je voulais qu'il sût heureux, et je me rési-
- » Il m'écrivit, me traitant de parjure, d'infidèle, me brisant le cœur. Je ne lul répondis pas et retournai à Paris, où j'ai vécu retirée et ignorée de tout le monde, ne m'occupant que de toî.

— Ma bonne et noble mère ! m'écriai-je, arro-

sant de larmes son pâle visage.

- Six mois après, poursuivit ma mère, essuyant mes yeux, j'appris qu'il s'était marié avec une princesse du choix de l'Empereur, et avait été nommé commandant.
- Est-il heureux au moins?
- Je n'ai jemais rien su de lui, et ignorant où je suis, il n'a pu non plus s'informer de moi.
- » Voilà, mon fils, la cause de cette tristesse qui a tant pesé sur la jeunesse, et le secret de la nais-SADCe.
- » Tu sais à présent le mystère de mon existence, le tourment et le melheur de ma vie. Tu es le juge entre ton père et la mère, condamne ou pardonne chacun de nous, puisque la passion de l'un et la faiblesse et l'orgueil de l'autre ont fait de toi un bâtard, ent torturé ton cœur, ent brisé ton

Et ma pauvre mère cacha son visage inendé de larmes entre ses mains blanches et décharnées que j'embrassai en disant:

- Tous les deux, mère chérie, je pardonne à tous les deux, car tous les deux vous avez été sublimes, et avez fait votre devoir. Je ne puis vous croire coupables ni l'un ni l'autre, car vous n'êtes pas responsables de l'entraînement ni de la passion, que la nature a créés en tout être, ni de l'exécrable tyrannie, ni des sots et stupides préjugés que la société forge à volonté.
- » Cette société, qui ne vit que d'apparences et de fatuité, et qui ne veut pas comprendre, tout en le pratiquant malgré elle, que l'idéal est nécessaire en toutes choses et qu'on ne peut pas vivre sans idéal, puisqu'il est l'incarnation de l'amour. Vous êtes deux de ses victimes, et je vous pardonne et vous aime tous les deux.
- Oh! merci, mon fils, je savais bien que ta grandeur d'âme nous absoudrait, s'écria ma mère passant ses bras autour de ma tête, et baiguant mon visage de larmes de joie, cette fois-ci.
- Oui, mère adorée, je vous absous, et je veux que vous viviez pour vous prouver que je vous sime davantage.
- -- Il est trop tard, je ne me fais pas d'illusions, je seos que ma terrible meledie touche à sa

(A suivre)

José DE CAMPOS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Direction générals de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

## TENTE D'OBJETS MOBILIERS

Hors de service

Provenant du Ministère de la Guerre.

Le MARDI 20 DECEMBRE 1887, à i heure de l'après-midi, dans le cour des boreaux du Génie et dans les dépendances de l'Arçounerie, à Sau-mur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des objets ci-

55 dolmans, 137 habits, vestes et vareuses, 680 képis, 18 selles, 40 convertures de cheval, 2,000 kilog de cuirs, 40 pantalons, bottes, galons d'or et d'argent, 225 blouses et bourgerons, outils et ustensiles divers, linges, papiers et livres, bois divers, métaux, bouteilles, 120 mètres cubes de bois de chauffage (4,000 arcades de devant, 3,000 arcades de derrière, 7,500 bandes pour arçons de gendarmerie, soit environ 50 metres cubes d'objets neufs), etc., etc.

Prix payable comptant, plus 50/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines,

L. PALUSTER.

Etude de Mo LE BARON, notaire à Saumur.

Le dimanche 8 janvier 1888, à midi.

En l'étude de M. LE BARON.

Une PETITE PROPRIÉTÉ, entourée de murs, comprenant:

Maison avec puits et pompe, et jardin planté d'arbres fruitiers, contenant 25 ares environ.

Située à la Cave-Bruneau, près la gare de Nantilly, sur le bord de la route de Saumur à Varreins. Mise à prix : 1,000 fr.

DOUZE ARES environ de terre, aux Marignolles, commune de Saumur. Mise à prix: 100 fr.

On adjugera même sur une seule

Les prix seront payés comptant.

S'adresser à M' LE BARON, notaire.

ME CE LE CE En totalité ou par parties

### ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelle.

S'adresser à Mme veuve Coutand, place du Petit-Thouars, Saumur.

### A LOUER

PORTION DE MAISON Pour dame seule.

S'adresser au bureau du journal.

Au Comptant

Fûts vides à retourner Chez M. Louis DUVAU ainé, négociant à Varrains, près Saumur:

Vius blancs des Côleaux à 80 et 100 francs la barrique; Vin rouge nouveau à 80 fr.; Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs. Ces vins pesent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

CIDRES Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSBAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

### A VENDRE

Bouteilles Champenoises renforcées

Très bonnes conditions.

S'adresser à M. CH. JUDRAU, chef de caves à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

GRAINES DE FOIN

Chez M. BRUNET, marchand de fourrages, en face l'église Saint-Nicolas.

### A Vendre Un Moteur à Gaz

Système Otto, force 3 chevaux. S'adresser chez M. V. Borr, rue Saint-Nicolas.

Réglisse Sanguinède

QUÉRIT Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion. O fr. 75 DANS TOUTES PHARMACI

# EN VENTE

(Arrondissement de Saumur)

GODET

EDITEUR, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

Se trouve également aux librairies Daza, Guillemer et Girard, à Saumur, et chez Mas veuve Fillocheau, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix: 10 centimes.

ECOLES D'ARTS ET MÉTIERS ET A L'EMPLOI

D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1er Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarantehuit Etaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

### LE PAQUET LESSIVE-IRI

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bebes.

La plus économique des Lessives counues. En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers.

# Etrennes 1888

A partir du 15 Décembre

# OUVERTURE DES GRANDS & NOUVEAUX MAGASINS De la Mon DAVEAU

Rue du Puits-Neuf, 14, et rue de la Cocasserie, 15 et 17, SAUMUR.

Avis aux personnes voulant offrir des Étrennes de Bon Goût et à Bon Marché.

Dans ces Vastes Magasins se trouvent réunies les plus Élégantes Nouveautés et les plus belles pièces décoratives de l'Ameublement:

Glaces, cadres dorés vieux cuivre, Venise et bois sculpté. Gravures, Aquarelles, Chromos, Peintures.

Bronzes, Coupes, Plats à cartes, Encriers, Buires, Statuettes, Services fumeurs, Pots à tabac, Flambeaux, Bougeoirs, Suspensions de Salle à Manger, depuis 29 fr. (article recommandé), etc.

Garnitures de foyer, Chenets, Landiers, Galeries riches, en cuivre, Porte-pelle et Pincettes, Pare-étincelles, etc.

Eventails et Écrans, riches et ordinaires. Christs et Objets de piété, Imagerie, etc.

Maroquinerie, Porte-Monnaie, Carnets de visite, Porte-Cigare, etc. Articles de peinture à l'Huile et à l'Aquarelle.

Toiles cirées pour Table, Linoléum pour Parquels, etc.

### TAPISSERIE, AMEUBLEMENT

Ancienne Maison VOISINE

25, rue de la Tonnelle, 25, SAUMUR

M. MEGRIER a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il arrive de Paris avec un joli choix de Meubles Fantaisies pour Étrennes, tels que Bahut de Salon, Meubles Boule, Table à Thé, Jardinière, Table à Ouvrage et Étagère Marquetterie, Chaises nouveautés en vieux noyer, etc., etc.

A des prix très modérés.

Chirurgien - Dentiste

68, QUAI DE LIMO

Extraction, Aurification-Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

### CHEMINS DE FEB -GARES DE SAUMUR

### LIGNE D'ORLEANS LIGNE DE L'ETAT ANGERS - SAUMUR - TOURS Direct Omn. Expr. Omn. Omn. Omn. Expr. mixte mixte mixte mixte mixte mixte mixte matin matin matin matin SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR. matin matin matin matin soir 3 22 7 6 6 9 34 12 48 4 31 6 6 33 10 30 3 22 7 7 52 9 37 12 48 4 31 6 53 10 30 3 22 7 7 52 9 37 12 48 4 31 6 53 10 30 3 22 7 7 66 9 48 10 10 4 4 45 7 06 9 8 3 52 8 20 9 57 1 15 5 01 7 20 10 50 5 01 7 20 10 50 4 26 8 59 10 19 1 53 5 6 6 7 59 11 16 5 2 36 6 35 8 42 11 48 5 05 9 42 11 05 2 36 6 35 8 42 11 48 5 11 48 5 01 7 50 1 7 50 5 01 7 50 1 7 50 5 01 7 50 1 7 50 5 01 7 50 1 7 50 5 01 7 50 1 7 50 5 01 7 50 1 7 50 5 01 7 50 1 7 50 5 01 7 50 1 7 50 5 01 7 50 Angers. Mixte Mixte Expr. Omn. Omn. Expr. matin matin soir soir soir soir Expr. Omn. Mixte Mixte Expr. Omn. Omn Mixtel Omn. Omn 10mn soir Lès Rosiers . . St-Clément . . . matin matin matin soir soir soir matin soir St-Martin . . . Saumur (a) . . . . . . . . . . . . (dép.). Saumur (or.). . Saumur (état). . Saumur (orl.). 1 35 2 03 6 53 1 6 50 7 03 7 09 7 17 2 31 7 29 2 34 7 33 2 53 8 8 8 10 16 33 N 1 38 4 16 8 34 8 37 10 37 4 4 13 8 30 8 37 10 44 4 46 8 43 8 48 10 52 9 4 42 8 44 9 12 11 18 4 40 8 56 9 19 11 15 2 66 4 55 9 08 8 11 24 2 08 4 59 9 11 9 11 57 2 27 5 27 9 38 9 15 2 59 9 9 59 9 9 59 9 3 26 9 3 39 2 13 4 0L 5 54 8 6 03 8 6 14 8 8 38 11 47 8 10 12 09 8 19 12 18 Vivy . . . . . Saumur (état). 8 37 9 19 9 29 9 40 9 50 9 57 Nantilly . . . . Montreuil (a). . 4 26 9 08 9 20 Nantillyhalte. Varennes. . . . Varr.-Chace . . 5 % 4 21 9 20 5 11 5 17 9 31 5 20 5 44 9 42 5 21 6 21 9 51 Port-Boulet . . . Breze s.-Cyr . . Montreuil (a) . . NovantMéon. . 8 59 12 59 le Vaudelnay. . Baugé . . . . Chat.-d-Loir. . 10 07 2 14 2 56 5 09 Langeais. . . . 5 05 9 42 11 05 2 36 6 35 8 42 11 48 matin matin matin soir soir soir soir n n n Tours.. . . . . - (dép.). . Thouars . . . . Doué. . . . . . TOURS - SAUMUR - ANGERS D + 2 52 Expr. Omn. Omn. Omn. Expr. Omn. Direct mixte mixte matin matin matin matin soir Omn. Expr. Omn. Omn. Expr. Omn. STATIONS STATIONS STATIONS matin soir soir soir soir soir. matin matin soir Tours... 1 52 6 34 12 32 4 49 3 09 7 38 1 19 5 53 3 38 8 n p 6 13 3 50 8 11 i 6 24 3 59 8 20 n 6 31 4 10 8 30 1 57 6 42 6 23 8 57 11 54 6 30 9 07 12 16 6 37 9 16 12 34 6 46 9 26 12 48 6 57 9 35 1 2 7 34 10 14 7 45 10 22 7 47 , 1 29 1 37 8 12 1 44 8 21 1 51 8 31 2 01 8 41 12 50 Varennes. . . . 3 56 4 24 4 53 Loudun. . . . 8 42 Baugé-l-Ver . . 12 40 12 59 1 30 2 03 2 23 2 38 2 46 2 51 3 02 le Vaudelnay. . Montreuil (a). . 9 06 10 29 9 25 10 32 9 41 9 48 9 56 10 03 St-Martin . . . . . St-Clément. . . . 5 02 5 17 5 24 5 29 5 40 - dép.). . Brézé-s.-Cyr . . Varr.-Chacé . . - (dép.). Nantilly..... Saumur(état). 2 23 10 82 2 51 p 8 02 1 2 Les Rosiers. . . La Ménitré. . . . Saumur(orl.). . 1 29 3 01 10 55 7 34 10 14 3 57 8 21 10 41 2 30 1 17 Soir soir soir 2) Saumur/étal). . 7 45 10 8 Saumur(orl.). . 7 45 10 8 7 45 10 82 SAUMUR - LA FLECHE matin matin 7 15 10 20 7 33 10 46 SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON SAUMUR -BOURGUEIL Mixte Omn. Mixte matin soir. Omn. Omn. Omn. matin soir soir Mixte Mixte Mixte matin matin soir. STATIONS Saumur. 8 20 12 18 4 55 8 30 12 30 5 05 9 04 1 08 7 06 Port-Boulet...